



## Conseil d'établissement

Date : Le lundi 6 octobre 2025

Heure : 19h15

Endroit : École de l'amitié

### PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

N.B. : La direction préside la réunion jusqu'à la nomination du président(e) (art. 57 LIP)

1. Bienvenue, vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP) et ouverture de la séance
2. Présentation des membres du conseil
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Élection des officiers
  - a. Président(e) (art.56 LIP)
  - b. Vice-président(e)
  - c. Secrétaire (art. 69 LIP)
  - d. Trésorier ou trésorière
  - e. Nomination des représentants de la communauté (s'il y a lieu)
5. Procès-verbal de la réunion du 17 juin 2025
  - a. Approbation (art. 69 LIP)
  - b. Suivi : montants attribués aux cahiers d'exercice, montant reçu pour le spectacle de musique à L'Amitié
6. Calendrier des séances (art. 63 et 67 LIP)
7. Budget de fonctionnement du CÉ
  - a. Adoption (art. 66 LIP)
8. Frais de remboursement pour les membres et tableau des distances
9. Capsules de formation pour les nouveaux membres :  
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
10. Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (art. 63 et 67 LIP)
11. Formulaires
  - a. Président(e) du conseil d'établissement
  - b. Représentants au conseil d'établissement
  - c. Dénonciation d'intérêt (art. 70 LIP)
12. Points de la direction
  - a. Programmation des activités et sorties 2024-2025 (approbation)
  - b. Campagne de financement OPP 2024-2025 (approbation)
  - c. Projet « Je collationne » et club des petits déjeuners (information)
  - d. Plan de lutte pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (adoption) (art. 75.1, 77, 83.1, et 110.4 LIP)
  - e. Normes et modalités d'évaluation – Disponible sur le site de l'école (approbation)(art. 96.15 LIP)
  - f. Intégration des activités ou des contenus prescrits dans les domaines généraux de formation. - COSP et Éducation à la sexualité (approbation) (art. 85 et 89 LIP)

- g. Projet éducatif et plan d'action (information et consultation)
- h. Carrefour de service (information)

- 13. Point du personnel des écoles
- 14. Point du service de garde
- 15. Point du représentant au comité de parents
- 16. Question du public
- 17. Levée de l'assemblée

Laurence Baccard  
Directrice